

Compte rendu du Conseil Municipal de la commune de Sénouillac

N°14 du 9 avril 2015

Date de la convocation : 2 avril 2015

Présents : Bernard FERRET, Maire, Gilles FORT, Adjoint
Emmanuel BISTES, Vincent CLASSINE, Christine DURIEZ, Lorraine FONVIELLE, Corinne MALBERT, Marie-Thérèse PLAGEOLES, Jean-Luc SOUQUIE, Pierre SOUQUIE

Procuration : Grégory FABRE à Gilles FORT

Secrétaire de séance : Lorraine FONVIELLE

Annnonce de la démission des cinq conseillers suivants : Vincent Masson, Sylvie Béniméris, Nelly Tayac, Nicole Jégou, Jean-Philippe Cal.

Conformément à l'article L 270 du Code Electoral, M. Vincent Classine est installé en tant que conseiller municipal.

Monsieur le Maire met à disposition les lettres de démission des cinq conseillers pour lecture aux conseillers présents.

Le compte-rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé à la majorité.

1) Vote du budget primitif 2015 Commune

Budget Fonctionnement

Les augmentations ou les diminutions significatives sont expliquées ci-dessous.

Dépenses fonctionnement

60612 : Energie - électricité : baisse expliquée par le fait que l'an dernier (2014), il y avait eu une facture supplémentaire de 2013. Il est aussi prévu de faire des économies d'énergie.

60622 : Carburants : baisse due à la diminution du nombre de passages de l'épareuse.

60624 : Produits de traitement : il reste du stock de désherbant, d'où la baisse.

60633 : Fournitures de voirie : pour les panneaux en occitan et d'autres petits panneaux.

6067 : Fournitures scolaires : le montant est basé sur les années précédentes.

6068 : Autres matières et fournitures : ce compte sert pour les Nap, jeux de cour et fournitures Nap.

61521 : Terrains : entretien terrain de foot : peinture, etc. Fleurs...

Mme Plageoles rappelle qu'il faudrait tailler certains arbres qui ont poussé au bord de routes communales.

61523 : Voies et réseaux : augmentation : éventuelle pose de programmeurs pour éteindre l'éclairage public la nuit. Il y a aussi trois luminaires à changer.

61551 : Matériel roulant : la prévison est basée sur les dépenses des années précédentes.

6184 : Versements à des organismes de formation pour deux agents (électricité, produits phytosanitaires, etc.).

6226 : Honoraires : frais d'acte pour l'achat de deux terrains par la commune.

6262 : Frais de télécommunications : baisse expliquée par le changement d'abonnement téléphonique de l'école, l'évolution des contrats des téléphones des agents.

Augmentation des frais en charges de personnel et frais assimilés : emploi de deux agents en contrat d'avenir, régularisation des heures de Bafa de deux agents. Mme Plageoles fait part de son désaccord concernant cette régularisation des heures de Bafa.

6533 : Cotisations retraite : cette cotisation est obligatoire.

6554 : Contributions aux organismes de regroupement : cotisation aux Elfes des vignes, au conservatoire de musique, au SSMSP, etc.

18
Recettes de Fonctionnement

6419 : Remboursement sur rémunérations du personnel : l'augmentation est expliquée par l'emploi des deux agents en contrat aidé.

752 : Revenu des immeubles : l'augmentation est expliquée par le logement de la poste qui n'a été loué qu'à partir du mois d'août en 2014.

Budget Investissement

Dépenses d'investissement :

239 : Installations, matériel et outillage technique : achat d'un bien en commun pour trois associations, achat de matériel pour les ateliers : perforateur, divers consommables, etc.

248 : Rénovation des ateliers municipaux : projet de rénover le bâtiment de la « Cuma » dans l'objectif de le louer.

252 : Embellissement du village : chemin doux de la Côte des ânes, plan de fleurissement du village, plantations d'arbres, etc.

Mme Plageoles demande à ce que la buse positionnée sous le panneau « Mas de Doat » soit enlevée étant donné que ce lieu-dit ne représente pas une entrée du village.

253 : Mur de soutènement de l'école : M. Fort explique les deux options envisagées.

254 : Économie énergie bâtiments : une discussion s'engage sur la hauteur de la somme prévue pour les frais d'étude (7 000€). Ce n'est qu'un estimatif ; nous devons attendre la réunion du PCET.

Recettes d'investissement :

La capacité d'autofinancement brute se stabilise (résultat du budget fonctionnement environ 104 032€ prévisionnel 2015 grâce aux dotations compensatrices : DSR). Cette CAF sert en priorité au remboursement des emprunts, aux investissements contraints, principalement routes et bâtiments. Notre fonds de roulement redevient positif mais néanmoins fragile. De ce fait, les gros investissements ne se feront que par emprunt. Un point est fait sur les emprunts en cours. Nous sommes en mesure d'achever de rembourser le prêt de trésorerie engagé en 2013 (65 200€). L'endettement de la commune 523 000€ repasse en dessous de la moyenne de la strate.

Vote : 9 pour, 1 abstention, 1 contre.

Prochain conseil fixé le jeudi 23 avril à 20h30.

Séance clôturée à 22h45.

FERRET Bernard 	FORT Gilles 	FABRE Grégory Procurator à FORT Gilles	FONVIELLE Lorraine 	MALBERT Corinne 
DURIEZ Christine 	SOUQUIÉ Pierre	SOUQUIÉ Jean-Luc 	CLASSINE Vincent 	BISTES Emmanuel 
PLAGEOLES Marie-Thérèse				